



Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 612**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NO 612 SUR L'IMPOSITION DE TAXES ET DE COMPENSATIONS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026**

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 DÉCEMBRE 2025.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Greffière